

Manifestation à Marseille, 10h30, devant Parc Chanot

Depuis la rentrée de janvier, la mobilisation des lycées et LP de l'éducation prioritaire n'a cessé de s'étendre. Elle exprime toute la détermination des personnels à défendre le service public d'éducation dans les établissements difficiles et à gagner sur leurs revendications. Manifestations massives, grèves reconduites, soutiens des parents, adresses et délégations aux élus, blocages de lycées, et récemment l'entrée des élèves dans la mobilisation. Autant d'éléments qui manifestent une mobilisation puissante.

Les revendications principales des personnels ne sont toujours pas entendues :

- le classement immédiat en Éducation prioritaire des lycées ex-ZEP,
- l'établissement d'une liste élargie sur des critères sociaux transparents et partagés,
- une diminution réglementaire des effectifs par classe par l'attribution de moyens à la hauteur des difficultés des élèves issu-es des classes populaires...
- l'attribution des indemnités à tous les personnels y exerçant (AED, AESH).

L'annonce de 450 postes (40 pour notre académie) et l'extension des clauses de sauvegarde sont un acquis de la mobilisation mais restent insuffisantes : rien ne

garantit durablement ces moyens, la liste des établissements ex-ZEP est devenue une simple liste des « établissements les plus fragiles ». Dans son dernier courrier, M. le Recteur indique que les moyens spécifiques ZEP seront visibles dans les DHG prochaines des lycées. C'est une avancée réclamée depuis longtemps, mais qui ne permet toujours pas de sécuriser le classement dans l'éducation prioritaire ni de garantir le classement et de l'ouvrir à d'autres établissements.

Le ministère doit cesser ses manœuvres dilatoires et accéder aux revendications des personnels. On ne peut, comme le fait la ministre, clamer son attachement à l'Éducation prioritaire sans prendre ses responsabilités : le classement immédiat des ex-lycée ZEP et l'ouverture rapide de négociations sur une nouvelle carte de l'Éducation prioritaire.

Notre mobilisation doit gagner !

Les établissements mobilisés se sont fixés une nouvelle date de grève le jeudi 19 janvier et de nombreuses initiatives sont prévues d'ici ce nouveau temps fort de mobilisation. L'intersyndicale académique soutient ces actions. Ce jeudi 19 janvier, une forte délégation de personnels du 13 monte pour la manifestation à Paris pour exiger d'être reçus avec l'intersyndicale nationale par la ministre et participer à la coordination nationale. Multiplions les actions pour entraîner nos collègues, les parents et élèves.

La CGT-Educ'action appelle les personnels des lycées et LP ZEP ou de ceux devant relever de l'Éducation prioritaire à poursuivre leur mobilisation, à être en grève et à manifester le jeudi 19 janvier.

Elle appelle les personnels des autres établissements à exprimer leur solidarité avec la mobilisation, en particulier le jeudi 19 janvier.

La lutte des lycées et LP ZEP concerne le service public d'éducation dans son ensemble et pose la question de son avenir dans des territoires de plus en plus délaissés. Notre victoire serait un encouragement pour tou-te-s !



Une caisse de solidarité avec les grévistes et la mobilisation a été créée. La solidarité peut être collectée dans des caisses dans les établissements ou directement en ligne. Pour contribuer, le lien est : Caisse de grève Aix-Marseille : <http://urlz.fr/4Eua>

Les conséquences de la sortie des ZEP :

Pour les élèves :

- La dégradation des conditions d'enseignement et de réussite pour des élèves majoritairement en difficulté sociale et scolaire, la hausse des effectifs par classe, la diminution de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc...
- La ghettoisation aggravée de nos établissements, comme l'a dénoncée le Cnesco. Ce n'est pas le classement ZEP qui crée celle-ci, mais bien l'insuffisance de moyens qui leur sont alloués.
- Les 450 postes (40 pour notre académie) annoncés par la ministre pour les « lycées défavorisés » à la rentrée 2017 sont un acquis de la mobilisation mais ils ne sont pas pérennes. **En tout état de cause ils ne satisfont pas à l'essentiel : le maintien d'un classement éducation prioritaire pour sécuriser l'avenir et les moyens des établissements concernés.**



Pour les personnels :

- La dégradation des conditions de travail et la fin à terme des bonifications pour les mutations. Suite à la mobilisation, la ministre a annoncé leur prolongation... sur 2 ans seulement.
- La fin de la compensation salariale. La mobilisation a obligé le ministère à prolonger la clause de sauvegarde jusqu'en 2019 seulement. C'est plus qu'insuffisant !
- Les menaces sur les dotations en Vie scolaire et en personnels de santé et sociaux
- La menace sur l'avantage spécifique d'ancienneté (ASA) qui dépend du ministère de la ville, mais est liée à la difficulté d'exercer dans ces quartiers.

Malgré le prétendu soutien de la ministre au classement, tant qu'elle n'annonce pas le maintien immédiat des lycées et LP dans l'éducation prioritaire et n'ouvre pas les négociations pour une nouvelle carte élargie, toutes ces mesures de sauvegarde même prolongées restent un accompagnement vers la sortie des ZEP.

La CGT Educ'action exige :

- Une carte élargie des lycées ZEP, impliquant **le maintien en Education prioritaire de tous les lycées et lycées professionnels ZEP actuels et l'entrée de ceux dont les élèves justifient des mêmes besoins.**
- La **réduction significative des effectifs** par classe dans tous les établissements et écoles de l'éducation prioritaire, et l'augmentation des moyens en dédoublements.
- Le **renforcement partout des équipes** de vie scolaire, de santé et service social, d'accompagnement spécialisé...
- L'intégration de la concertation dans un temps de travail réduit de tous les personnels.
- La restauration de la sectorisation et la mise en place d'un plan de construction et de rénovation pour des établissements et écoles à échelle humaine.
- Des équipes stables et des personnels titulaires en nombre suffisant. Cela passe par la titularisation immédiate de tous les précaires et une NBI revalorisée et égale pour tou-te-s.
- La **valorisation de l'investissement professionnel** des personnels dans ces établissements difficiles par **le maintien des bonifications pour les mutations, des primes et leur extension à tous les personnels** y exerçant.



A remettre à un-e militant-e CGT-Educ'action ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom..... Prénom.....

Tél..... e-mail.....

CGT-Educ'action 13, 23 boulevard Charles Nédelec 13003 Marseille Tél. : 04 91 62 74 30

Site Internet : cgteducaix.ouvaton.org E mail sdencgt13@wanadoo.fr